N°17 – Le trèfle à quatre feuilles

Équipement : une zone matérialisée zone de départ et d'arrivée, 4 cônes. Distance entre le centre de la case départ / arrivée et les plots: 10 m. Zone de contrôle matérialisée : environ 30 m x 30 m.

Temps autorisé : 45 secondes + 5 secondes avec pénalités de temps (art 6.2.C)

Objectif : Le cavalier exécute avec son poney/cheval à côté de lui un parcours de quatre boucles en trèfle. Le cavalier doit contourner avec son cheval à côté de lui les quatre plots ou bidons dans l'ordre qu'il souhaite et dans le sens qu'il souhaite - main droite ou main gauche - en repassant ensemble entre chaque contournement dans la zone de départ/arrivée.

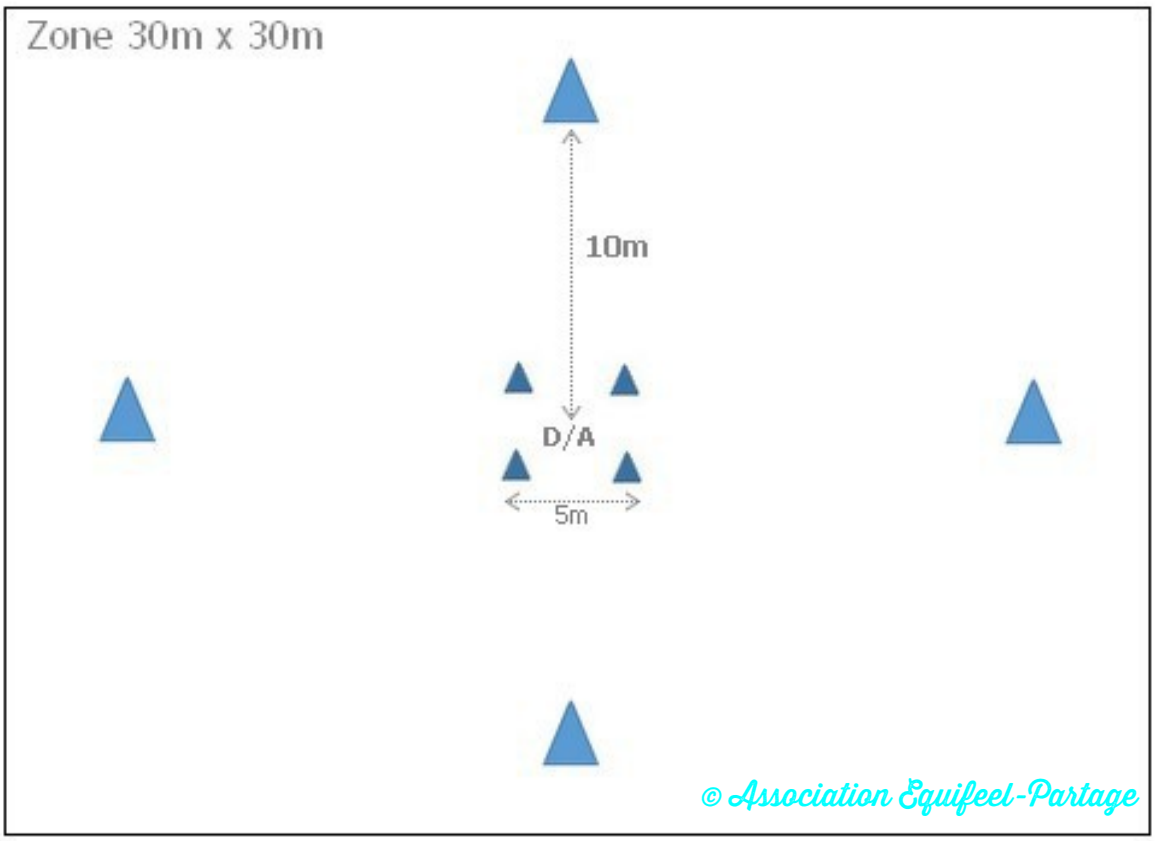

Contrat 10 points : avec licol et longe.

Contrat 15 points : avec licol, la longe étant fixée par un élastique au licol.

Contrat 20 points : en liberté.

Bonus :

- +2 points si le contrat est réalisé en moins de 40 secondes avec fluidité (sans pénalité - valable pour les 3 contrats - art 6.2)

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel.
- Sortie des quatre pieds de la zone de contrôle : contrat ramené à zéro
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick et/ou la longe: contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Erreur de parcours non rectifiée (enchaînement de deux boucles sans passer dans la zone D/A, oubli d'une boucle, faire deux fois la même boucle) : contrat ramené à zéro